

CAPITALE	KIEV	NOM OFFICIEL	République d'Ukraine	
LANGUE(S) OFFICIELLE(S)	Ukrainien		SUPERFICIE	603 700 km ²
LANGUE(S) PARLEE(S)	Russe, Roumain, Polonais		POPULATION	47 200 000 hab.
MONNAIE	Le Hryvnia (5.92 UAH environ pour 1 €)			
PRINCIPALES VILLES	Kharkiv, Dnipropetrovs'k, Odessa , Donets, Lviv			
REGIME POLITIQUE	République			
VACCINS				
RELIGIONS	Orthodoxes, Catholiques, Protestants et Juifs			

CONSULAT

21, villa de Saxe 75 007 Paris Tel : 01-56-58-13-70 Dépôts & Retraits : Lundi Mercredi et Vendredi de 9h30 à 12h00	DELAIS : <small>En jours ouvrables</small>	
	VISA	Pas de visa pour les ressortissants de l'union européenne pour un séjour de moins de 90 jours

TOURISME

AFFAIRES

1 passeport valable + de 6 mois après retour prévu	1 passeport valable + de 6 mois après retour prévu
--	--

LEGALISATION

REMARQUES

.	Citoyens étrangers, nous consulter La dispense de visa jusqu'en septembre 2005 a été reconduite. Un décret de loi Ukrainienne a <u>suspendu l'obligation de visa.</u>
---	--

FORMULAIRE DE DEMANDE DE VISA

(DEMANDE DE DÉLIVRANCE DU PERMIS D'ENTRÉE EN UKRAINE)

Veuillez remplir ce formulaire (tapez ou écrivez en caractères d'imprimerie).

Mettez une croix dans la case correspondant à votre réponse.

Avec ce formulaire il faut envoyer:

- Passeport courant
- deux photographies
- justificatif d'acquittement des droits consulaires

1. NOM (comme inscrit sur votre passeport).

2. PRÉNOM(S) (comme inscrit sur votre passeport).

PHOTOGRAPHIE
35 x 45 mm

3. NOMS, PRÉNOMS PORTÉS ANTÉRIEUREMENT.

4. NAISSANCE:

jour mois an

ville

pays

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

A ① ②

5. SEXE

féminin

masculin

B

6. NATIONALITÉ

actuelle

nationalité antérieure

B

7. NUMÉRO PERSONNEL

Г

8. ADRESSE DE LA RÉSIDENCE PERMANENTE (pays, code postal, ville, rue, № de l'immeuble, № de l'apt.).

Д ① ② ③

E

9. NATURE DU PASSEPORT

type

Є

numéro

Ж

délivré le

jour

mois

an

expirant le

jour

mois

an

З

autorité ayant délivré le passeport

И

10. SITUATION DE FAMILLE

célibataire		marié(e)		divorcé(e)		veuf / veuve	
oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
<input type="checkbox"/>							

11. AVEZ-VOUS JAMAIS SOUFFERT D'UNE MALADIE CONTAGIEUSE, DANGEREUSE POUR LA SANTÉ PUBLIQUE ?

oui non

12. AVEZ-VOUS JAMAIS ÉTÉ INCULPÉ(E) À N'IMPORTE QUEL PAYS ?

oui non

13. VOUS A-T-ON JAMAIS LIMITÉ OU INTERDIT L'ENTRÉE EN UKRAINE ?

oui non

si oui, précisez où

14. AVEZ-VOUS JAMAIS ÉTÉ EXPULSÉ(E) OU DÉPORTÉ(E) DE L'UKRAINE?

oui non

15. BUT DU VOYAGE

16. DURÉE DU SÉJOUR EN UKRAINE

quantité de jours mois

17. DATE DE L'ENTRÉE PRÉVUE EN UKRAINE

jour mois an

18. POINT DE L'ENTRÉE EN UKRAINE

19. MOYEN DE TRANSPORT POUR ENTRER EN UKRAINE

20. NOM ET ADRESSE DE L'ORGANISATION QUI INVITE

NOM ET ADRESSE DE LA PERSONNE PRIVÉE QUI INVITE

21. VILLE(S) QUE VOUS DÉSIREZ VISITER EN UKRAINE

22. ADRESSE PENDANT LE SÉJOUR EN UKRAINE

23. AU BESOIN QUI POURRA VOUS ACCORDER UNE AIDE FINANCIÈRE ?

24. ENFANTS JUSQU'À L'ÂGE DE 16 ANS QUI SONT INSCRITS SUR VOTRE DOCUMENT DE VOYAGE ET QUI VOUS ACCOMPAGNERONT EN UKRAINE

Nom	prénom	lieu de naissance	date de naissance			nationalité
			jour	mois	an	

25. SI VOUS AVEZ ÉTÉ EN UKRAINE, INDIQUEZ LA DATE DU DERNIER SÉJOUR

jour mois an

26. VISA SOLLICITÉ POUR :

une entrée

deux entrées

plusieurs entrées

CETTE PARTIE EST À REMPLIR EN CAS DE TRANSIT À TRAVERS LE TERRITOIRE DE L'UKRAINE

27. PAYS DE DESTINATION FINALE

28. MOYEN DE TRANSPORT POUR LE POINT DE SORTIE DE L'UKRAINE

29. VOUS GARANTIE-T-ON L'ENTRÉE DANS LE PAYS DE DESTINATION FINALE

oui non

30. POINT DE LA SORTIE PRÉVUE DE L'UKRAINE POUR LA DESTINATION FINALE

31. DATE DE LA SORTIE PRÉVUE DE L'UKRAINE

jour mois an

32. INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

Je certifie que j'ai lu et compris tout exposé plus haut. Je déclare que les renseignements exposés dans ce formulaire sont vrais. Je comprends que les fausses informations données dans ce formulaire peuvent résulter en refus de délivrance de visa et de permis d'entrée en Ukraine bien que le visa ait été délivré. Je sais aussi qu'en cas de refus d'entrée en Ukraine, je ne pourrai pas recevoir de dédommagement.

FAIT À

LE....

jour mois an

SIGNATURE DU DEMANDEUR

Document à joindre
à toute commande

B O N D E C O M M A N D E V I S A

▼ Inscrire ci-dessous le ou les Pays de destination

Informations Voyageur

M. Mme Melle

Prénom

Nom

N° Passeport

Nationalité

Téléphone

Mail

Commentaires

Informations Facturation / Livraison

Société

Adresse

Code Postal

Ville

Contact

Téléphone

Mail

Code Imputation¹

► Délai : Normal Urgent Attention, si aucune case n'est cochée, le type de course par défaut est Normal

► Type de visa demandé : Tourisme Affaire

Date de Retour SOUHAITÉ du passeport²

Date de DÉPART du voyageur

Fin de Mission (Réservé Axiome Visa)

Réservé à Axiome Visa

Pays de destination	Dépôt	Retrait	Frais
Total			

▼ Règlement Chèque

Tarifs & options	Montant	Choix
Prestation		
Supplément Urgence		
Dispo Bureau		
Enlèvement Paris		
Livraison Paris		
Recommandé		
Chronopost		
Chronopost International		
Aéroport ^{9h / 18h}		
Aéroport ^{Week end et hors bureau}		
Total		

Date et signature :

J'accepte les conditions Générales de Vente
(dernière page du document)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

• 1 Service

AXIOME VISA (Groupe 4V services) réalise toutes les démarches, formalités administratives ou juridiques, prestation standard ou sur mesure, et met en œuvre tous les moyens pour satisfaire ses clients et leur faciliter l'obtention de leur Visa.

• 2 Responsabilité

Compte tenu de sa position intermédiaire entre ses clients et les organismes ou administrations, AXIOME VISA ne peut être tenue pour responsable du résultat des démarches entreprises, ni des conséquences d'éventuels incidents, retards, contretemps, pertes ou détériorations des documents confiés ou obtenus qui pourraient survenir à un moment quelconque et y compris lors de l'acheminement.

En aucun cas, la responsabilité de AXIOME VISA ne pourra être engagée.

En tout état de cause, la responsabilité de AXIOME VISA ne saurait excéder le montant de la prestation concernée.

• 3 Devis

Un devis peut être fourni à titre indicatif. Un devis précis peut être fait à l'examen direct des documents à traiter. Toutefois, les frais à engager auprès des organismes ne sont communiqués qu'à titre indicatif (voir paragraphe 5 concernant les frais).

• 4 Les Prix & Les Tarifs

Les prix des tarifs consulaires et des prestations, publics ou spécifiques, sont indicatifs et susceptibles de modifications.

Toutes prestations supplémentaires (téléphone, télécopie, expédition, enlèvement, livraison, conseil, secrétariat, etc) seront facturées en sus, suivant le tarif en vigueur.

• 5 Les Frais

Aucune avance des frais administratifs ou consulaires ne sera faite par AXIOME VISA.

Tous les moyens seront mis en œuvre pour exécuter la mission confiée dès réception d'un acompte de 50% sur les frais à engager.

AXIOME VISA n'est pas responsable des variations sans avis préalable de ces frais. Les avances de frais sous quelque forme que ce soit (acompte, dépôt, provision ou autre) ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une rémunération ou d'un escompte.

• 6 Commande

Compte tenu des délais d'intervention particulièrement courts qui sont souvent demandés, les ordres ou commandes, passés à AXIOME VISA, peuvent l'être tout aussi bien par téléphone que par mail, télécopie ou courrier. AXIOME VISA, à l'examen de la demande, se réserve le droit de refuser la commande. Toute commande, même orale, entraîne l'entière acceptation des présentes conditions générales de vente.

• 7 Le Délai

Tout délai ne peut être communiqué qu'à titre indicatif et ne peut s'entendre qu'à partir du moment où AXIOME VISA a réceptionné, de son client ou de son intermédiaire (Employeur, Correspondant-Dépositaire, Agence de voyages, Transporteur, Transitaire ou autre) tous les documents nécessaires à l'exécution de la mission confiée, y compris le règlement.

• 8 Clause Pénale

De convention expresse, le défaut de paiement de nos prestations et des éventuels frais à réception de factures entraînera l'exigibilité, à titre de dommages et intérêts et de clause pénale, d'une indemnité égale à 15% des sommes dues, avec un minimum de 20 euro, outre les intérêts légaux et les frais judiciaires et de recouvrements éventuels. Cette somme sera due même si l'obligation principale a été en partie exécutée.

• 9 Election de juridiction

En cas de litige entre AXIOME VISA et ses clients ou correspondants- dépositaires régionaux, le Tribunal de Commerce de Versailles sera seul compétent.